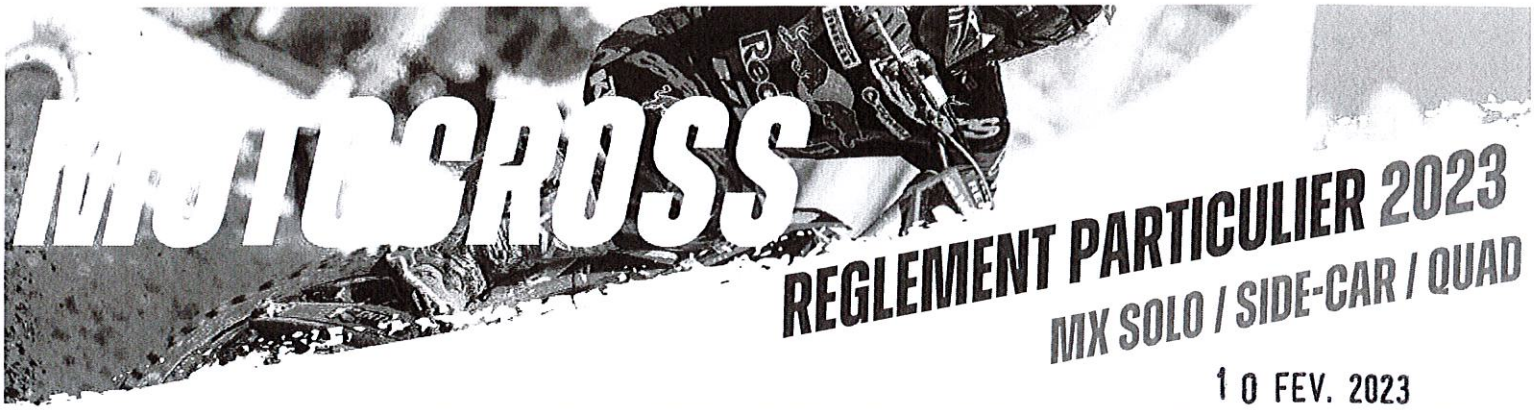

REGLEMENT PARTICULIER 2023

MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

10 FEV. 2023

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

Moto-Club : CRESTOIS
E-mail : daniel.veyrie@gmail.com
Téléphone : 0684682175
Organisateur technique :

N° d'épreuve FFM : 222
Date : 30 Avril 2023
Lieu : Les Sétérées CREST - VAUNAVEYS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	REY Jean Paul	Licence : 109983
Président du Jury ou Arbitre*	DOULCIER Liliane	Licence : 248168
Membre du Jury	AVET Justine	Licence : 220221
Membre du Jury	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031733
Commissaire technique responsable	ARRAZON Ludovic	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	PERRET Bénédicte	Licence : 263476

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
85cc	9	15	85cc	35€
125cc	13	-	125cc	45€
MX2 A	15	-	250 4T	45€
MX2 B	15	-	250 4T	45€
MX1	15	-	250 2T - 450cc	45€
VETERANS	40	-	125cc - 250cc - 450cc	45€

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ **NON** ☒ **OUI** (*75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place*)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :
- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr CHAMLI Hassan**
Nombre de secouristes **12**
Hôpital le plus proche ..... **CREST**
Nombre d'ambulance(s) **1**
Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site ..... **Les Sétérées**
Adresse ..... **26400 CREST**

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... **1350 m**
Largeur minimum de la piste **6m**
Largeur de la grille **35m**
Longueur de la ligne droite de départ **70m**
Nombre d'OCP* **16**
**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :	
Pendant les essais :	42
En manche :	42

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
DATE : 09 / 01 / 2023	DATE : 14 FEV. 2023	DATE :
MOTO - CLUB CRESTOIS	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél : 04 75 55 22 50	NUMÉRO :

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

N° d'épreuve FFM 222
Moto-Club ..... CRESTOIS
Date ..... 30 Avril 2023
Lieu ..... Les Sétérées CREST

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date ———— 30 Avril 2023

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
16h 00	19h 30	Contrôles administratifs	Samedi	3h30
16h 00	19h 30	Contrôles techniques		
6h 30	8h 00	Contrôles administratifs	Dimanche	1h30
6h 30	8h 00	Contrôles administratifs		
8h 00	8h 15	Essais Libres	MX2 A	10 mn
8h 15	8h 30	Essais Libres	125 cc	10 mn
8h 30	8h 45	Essais Libres	MX1	10 mn
8h 45	9h 00	Essais Libres	85 cc	10 mn
9h 00	9h 15	Essais Libres	MX 2 B	10 mn
9h 15	9h 30	Essais Libres	VETERANS	10 mn
9h 30	9h 45	Essais Chronométrés	MX2 A	15 mn
9h 45	10h 00	Essais Chronométrés	125 cc	15 mn
10h 00	10h 15	Essais Chronométrés	MX1	15 mn
10h 15	10h 30	Essais Chronométrés	85 cc	15 mn
10h 30	10h 45	Essais Chronométrés	MX 2 B	15 mn
10h 45	11h 00	Essais Chronométrés	VETERANS	15 mn
11h 05	11h 30	Manche 1	MX2 A	15 mn +1 T
11h 30	11h 55	Manche 1	85 cc	15 mn +1 T
		Repas		
13h 15	13h 40	Manche 1	125 cc	15 mn +1 T
13h 40	14h 05	Manche 1	MX1	15 mn +1 T
14h 05	14h 30	Manche 1	MX 2 B	15 mn +1 T
14h 30	14h 55	Manche 1	VETERANS	15 mn +1 T
14h 55	15h 20	Manche 2	85 cc	15 mn +1 T
		Entracte		
15h 40	16h 05	Manche 2	MX2 A	15 mn +1 T
16h 05	16h 30	Manche 2	125 cc	15 mn +1 T
16h 30	16h 55	Manche 2	MX1	15 mn +1 T

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
16h 55	17h 20	Manche 2	MX2 B	15 mn +1 T
17h 20	17h 45	Manche 2	VETERANS	15 mn +1 T
17h 50	18h 15	Finale	MX2 A / 125cc / MX1	15 mn +1 T
		Fin		
		Remise des Prix		